



Direction des services Techniques
01 34 08 95 90
FAX 01.34.73.02.13

Envoyé en préfecture le 03/05/2021

Reçu en préfecture le 03/05/2021

Affiché le 03/05/2021

ID : 095-219504800-20210428-DEC202126-CC



DECISION DU MAIRE

N° 2021/26

MARCHE A PROCEDURE ADAPTEE – BAIL VOIRIE AVENANT N°1

Le Maire de la Commune de PARMAIN,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération exécutoire du Conseil municipal du 17 Septembre 2020, donnant délégation du Conseil au Maire,

Vu le marché n°2018/01 signé avec la société EIFFAGE sise rue du Pont de la Brèche BP 301 - 95193 GOUSSAINVILLE en date du 31 janvier 2018.

Considérant la nécessité de prolonger le marché actuel avec la société EIFFAGE,

DECIDE

ARTICLE 1 : De passer un avenant n° 1 avec la société EIFFAGE à compter du 1^{er} Mai 2021 jusqu'au 31 Août 2021 pour les prestations suivantes :

Nom et adresse de l'attributaire	Montant	Période de reconduction
Société EIFFAGE Rue du Pont de la Brèche BP 301 95193 GOUSSAINVILLE	Montant minimum pour la durée de l'avenant : 0 € TTC Montant maximum pour la durée de l'avenant : 270 000 € TTC	Du 1 ^{er} Mai 2021 au 31 Août 2021

ARTICLE 2 : Madame la Directrice Générale des Services est chargée de l'exécution de la présente décision qui recevra les mesures de publicité prévues à l'article L 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales.

ARTICLE 3 : Délai de recours de 2 mois à dater de la notification ou publication. Voie de recours auprès du Tribunal Administratif (décret n°89-641 du 7/09/1989). Le T.A. de Cergy-Pontoise peut également être saisi directement via l'application « Télérecours citoyens » (<https://www.telerecours.fr>).

Fait à PARMAIN, le 28 avril 2021

Loïc TAILLANTER,



Maire de PARMAIN



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES
Direction des Affaires Juridiques

MARCHÉS PUBLICS
AVENANT N° 1¹

EXE10

A - Identification du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice

Mairie de Parmain
Place Georges Clemenceau
95620 PARMAIN

B - Identification du titulaire du marché public

Société EIFFAGE
Rue du Pont de la Brèche BP 301 – 95193 GOUSSAINVILLE
01 34 38 88 00
SIRET 433 604 196 00207
sylvain.bouchain@eiffage.com

C - Objet du marché public

Le présent marché concerne la réalisation de travaux d'entretien et de rénovation de la voirie communale, et des trottoirs.

C'est un marché à bons de commande, avec minimum et maximum, passé dans le cadre des dispositions applicables lors de la passation du marché.

Lot unique

Date de la notification du marché public :31/01/2018.....

Durée d'exécution du marché public : le marché est conclu pour une durée d'un an à compter du 1^{er} Mai 2018, il est renouvelable 2 fois par reconduction expresse.

Montant initial du marché public :

Montant minimum annuel : 70 000€ TTC

Montant minimum pour la durée totale du marché (3 ans) 210 000€ TTC

Montant maximum annuel : 600 000€ TTC

Montant maximum pour la durée totale du marché (3 ans) : 1 800 000€ TTC

D - Objet de l'avenant

Modifications introduites par le présent avenant :

Prolongation du marché du 1^{er} Mai 2021 au 31 Aout 2021

Incidence financière de l'avenant :

L'avenant a une incidence financière sur le montant du marché public :

Non

Oui

¹ Formulaire non obligatoire disponible, avec sa notice explicative, sur le site du ministère chargé de l'économie.



Montant de l'avenant :

Montant minimum pour la durée de l'avenant de prolongation : 0 € TTC

Montant maximum pour la durée de l'avenant de prolongation : 270 000€ TTC

E - Signature du titulaire du marché public

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	 ROUTE Agence de Goussainville Rue du Pont de la Brèche - BP 381 95193 Goussainville Cedex Tél. 01 34 38 88 00 - Fax 01 34 38 88 13 SNC au capital de 8 679 100€ - SIREN 433 604 196
KÉRAS Anthony - chef d'Agence	A Goussainville le 26/04/2021	

(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

F - Signature du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice

Pour l'Etat et ses établissements :
 (Visa ou avis de l'autorité chargée du contrôle financier.)

A : Parmain....., le ...19/04/2021.....



Signature
 (présentant du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice)

Loïc TAILLANTER

Maire de Parmain



G - Notification de l'avenant au titulaire du marché public

■ En cas de remise contre récépissé :

Le titulaire signera la formule ci-dessous :

« Reçue à titre de notification copie du présent avenant »

A, le

Signature du titulaire,

■ En cas d'envoi en lettre recommandé avec accusé de réception :

(Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

■ En cas de notification par voie électronique :

(Indiquer la date et l'heure d'accusé de réception de la présente notification par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

Date de mise à jour : 01/04/2019.